

Musique (divers cours)

RÉF | 8850

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Cette offre de formation est organisée dans le cadre de l'enseignement artistique à horaire réduit qui répond aux finalités suivantes (décret du 2 juin 1998, voir [site de la Fédération Wallonie-Bruxelles](#)) :

- Concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques
- Donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle
- Offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur

Programme

Différents cours sont proposés dans cette branche : l'alto, le basson, le clavecin, la clarinette, la contrebasse, la formation musicale, la formation vocale, la flûte, la guitare, le hautbois, la musique de chambre vocale ou instrumentale, l'orgue, le piano, le piano-jazz, la percussion, le saxophone, la trompette, le violon, le violoncelle, l'histoire de la musique, la lecture à vue et transposition, le chant d'ensemble, la formation générale jazz, pratique des rythmes du monde, l'ensemble instrumental, l'ensemble jazz, l'ensemble de guitares, l'ensemble de flûtes.

Voir le programme détaillé sur le site de l'organisme.

Certification(s) visée(s)

Certificat ou diplôme d'enseignement secondaire artistique à horaire réduit <i>(plusieurs types d'attestation sont délivrés)</i>

Type de formation

[Enseignement artistique à horaire réduit](#)

ORGANISATION

Durée

Variable, selon la filière.

Horaire

Selon les cours.

Début	1e septembre une fois par an
Coût	109€ élèves nés avant le 15/10/2003 - Coût réduit : pour certains publics : 76€ ou gratuit -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs	L'Enseignement artistique à horaire réduit est ouvert à tous (enfants et adultes). Un âge minimum peut être requis selon les domaines et les filières.
Connaître	Posséder, le cas échéant, les capacités artistiques requises pour intégrer le niveau d'enseignement souhaité.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler	Consultez le site web de l'organisme afin de vous informer des modalités détaillées d'inscription. Prenez ensuite rendez-vous dans la période renseignée pour vous inscrire.
Organisme	Académie de musique de Woluwé-Saint-Pierre Avenue Charles Thielemans 26-28 1150 Woluwé-Saint-Pierre Tél: 02 773 06 42 https://academiewsp.wordpress.com/